

Du 15 septembre au 15 octobre 2020 : une grande enquête sur la consommation alimentaire

Tous les foyers de l'agglomération sont invités à y participer ! Les résultats contribueront à l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial de Thonon Agglomération.

« Quels aliments consommez-vous ? Lorsque vous faites vos courses, quels sont vos principaux critères d'achat ? Seriez-vous prêt(e) à changer vos habitudes alimentaires ? » : voici quelques exemples de questions abordées à travers le questionnaire qui balaie aussi les sujets de l'autoproduction, ou encore notre ressenti sur les multiples labels qui recouvrent les produits que nous achetons. En identifiant mieux les besoins et les habitudes de consommation des habitants, les réponses permettront aussi de mieux mesurer le degré d'implication des uns et des autres dans une démarche d'alimentation durable, ou leur volonté d'aller dans ce sens.

Des résultats qui participeront à l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Cette enquête s'inscrit dans l'élaboration d'un PAT : **action forte du PCAET (plan climat air énergie territorial) de Thonon Agglomération**, la mise en œuvre de cet outil va conduire à **mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire en faveur du développement de l'agriculture locale**, mais aussi d'une agriculture diversifiée qui conduise à **une alimentation saine et accessible au plus grand nombre**. Au travers de sa compétence en agriculture, mais aussi des documents d'urbanisme dont elle pilote l'élaboration ou les modifications, l'agglomération pourra intervenir activement pour la préservation du tissu agricole.

Dans l'immédiat, les résultats de l'enquête conduite ces prochaines semaines compléteront les conclusions d'une série de rencontres menées dès 2019 auprès d'acteurs professionnels de l'agglomération : agriculteurs, restaurateurs/cuisiniers, distributeurs, associations... Toutes ces démarches participatives viendront alimenter le diagnostic en cours de réalisation pour identifier les enjeux, les potentialités et les freins en termes de foncier, de pérennité des exploitations en place, de production agricole, de pratiques alimentaires, de circuits de distribution et de santé, etc. Des outils et des solutions adaptés seront alors prochainement déterminés, en vue de les mettre en œuvre progressivement à partir de 2021.

Pour participer à l'enquête : www.thononagglo.fr